Communiqué

Novembre 2022

LES SÉJOURS BLEUS À LA CCAS

Les séjours bleus sont réservés aux bénéficiaires pensionnés et retraités pour briser et réaliser une pause dans leur quotidien.

Il existe deux types de séjours :

- Les séjours bleus pour les personnes autonomes, n'ayant aucun souci dans leurs déplacements et dans leurs gestes de la vie quotidienne.
- Les séjours aînés pour les personnes devant disposer d'une aide (toilette par exemple). Pour les séjours aînés, il est possible d'être accompagné, par un bénéficiaire ou un extérieur.

Ces séjours ont lieu du 13 novembre 2022 au 9 avril 2023 pour les séjours bleus et toute l'année, sauf durant les vacances scolaires de février et d'été pour les séjours aînés.

Ces séjours proposent des thématiques (terre, mer…) selon l'endroit, incluant la pension complète.

De multiples activités vous seront proposées telles que des sorties pour découvrir le patrimoine de la région, des activités manuelles, des ateliers détente…

Les différentes maisons familiales proposant ces séjours sont :

- Merlimont, sur la côte d'opale
- Morgat, sur la côte d'Iroise
- Les Sables-d'Olonne, sur la côte de Lumière
- Anglet, sur la côte Basque
- Le Cap d'Agde, sur la côte d'Améthyste
- Kaysesberg, en Alsace
- Marinca, sur l'île de Beauté

Vos administrateurs FO Énergie sont vos interlocuteurs privilégiés pour plus de renseignements et vous aider dans la construction de votre futur séjour.

AGIR, NE PAS SUBIR !

www.fnem-fo.org